



POLICE MUNICIPALE

Opération Tranquillité Vacances

- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le Poste de Police de votre retour.

Fiche de surveillance d'une habitation :

maison individuelle

appartement

1 – Identification du requérant

Nom, Prénom :

Adresse complète :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Date du départ : Date du retour :

Personne autorisée à entrer ? non oui ⇒ Nom, prénom :

Adresse complète :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

2 – Personne à prévenir en cas d'incident

Nom, Prénom :

Adresse complète :

Commune et code postal :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

3 – Lieu de contact pendant votre absence

Nom, Prénom (ou société) :

Adresse complète :

Commune et code postal :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Laissez-vous un véhicule devant votre domicile ?

non oui – immatriculation : marque :

4 – Observations particulières (ex : Mr X passera arroser les fleurs, nourrir les animaux, etc...)



Alarme Pièges Animaux Chiens Chats Autres

Société de télésurveillance :

Adresse complète :

Téléphone : Télécopie :

Je soussigné(e) reconnaiss que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville, ni celle de la police municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la police municipale.

Fait à

Le

Signature :